

DEPARTEMENT DE LA  
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE  
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE  
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE FLOIRAC

**Séance du 28 septembre 2017**

**Objet**

**Dotation de  
solidarité urbaine et  
actions de  
développement  
social - Bilan 2016-**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 21 septembre 2017 s'est réuni à 18 heures 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

**Etaient présents :**

Mme N. LACUEY, Mme GRANJEON, Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme COLLIN, Mme MILLORIT, Mme LAQUIEZE, Mme BONNAL, M. MEYRE, M. DANDY, M. BAGILET, M. CARRERA, Mme LARUE, M. LERAUT, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT, Mme FEURTET, M. CALT, M. BELLOC, M. GELOS

*LE NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN  
EXERCICE EST DE :*

33

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

M. NAFFRICHOUX à Mme GRANJEON –  
M. CAVALIERE à Mme C. LACUEY  
M. GALAN à Mme DURLIN –  
Mme REMAUT à Mme COLLIN  
Mme LOUKOMBO SENG à Mme BONNAL –  
M. RAIMI à M. DANDY  
Mme VELU à M. CALT

**Absent excusé :**

M. HADON

**Mme Conchita LACUEY a été nommée secrétaire de séance**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'objet de l'action menée Monsieur Le Maire rappelle que conformément aux dispositions régissant la Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale (dite DSU) et notamment l'article L1111-2 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT), Monsieur le Maire doit présenter au Conseil Municipal et aux Conseils Citoyens un rapport qui retrace les actions de développement

social et urbain, réalisées au cours de l'exercice ainsi que les conditions de leur financement en complément du rapport sur la politique de la ville métropolitain qui est désormais compétente dans le domaine de la politique de la ville.

Ville de banlieue à forte concentration de logements sociaux, classée en réseau d'éducation prioritaire, la ville de Floirac est confrontée aux problèmes inhérents à la présence d'une importante population défavorisée sur le plan économique, social et culturel. Elle doit par conséquent financer des actions spécifiques ce qui justifie son classement dans la catégorie des villes qui perçoivent la dotation de solidarité urbaine. Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en 2016, la ville de Floirac a reçu 3 614 921 € au titre de cette dotation. Pour rappel, en 2017, la DSU s'élèvera à 3 803 292€.

La ville de Floirac perçoit la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et l'utilise prioritairement pour le renforcement de ses actions en matière de développement social urbain autour des quatre piliers du contrat de ville et sur des thématiques inscrites dans le contrat de ville : l'insertion sociale et professionnelle, l'éducation, la prévention de la délinquance, l'animation culturelle et sportive, la petite enfance, l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants, les valeurs républicaines et la citoyenneté.

Tout d'abord, quelques données sur les quartiers prioritaires de la ville de Floirac. Sur Floirac, il y a deux quartiers prioritaires Jean Jaurès et Dravemont. On recense 2500 habitants sur Jaurès et 1600 habitants sur Dravemont. On recense un taux de chômage de 23% sur Jaurès et 28 % sur Dravemont. 31% de la population est sans diplôme sur Jaurès et 29% sur Dravemont. Les revenus fiscaux sont en moyenne de 11 500 euros sur Jaurès et 9700 euros sur Dravemont selon le recensement de la population en 2010.

Les quartiers prioritaires de Floirac sont classés en zone de sécurité prioritaire, un renforcement de la vidéoprotection a été effectué en 2016 sur ces territoires notamment sur le quartier Dravemont et Libération. Sur le quartier Libération, un projet de rénovation urbaine a été mené dans le cadre de l'ANRU et est presque terminé. Des projets de rénovation urbaine auront lieu prochainement sur le secteur Joliot-Curie et Dravemont afin de lutter contre l'habitat dégradé et redonner des espaces publics de qualité à travers notamment la réhabilitation du centre commercial sur Dravemont.

Nous pouvons dresser le bilan suivant des actions développées au sein de la dotation de solidarité urbaine. Ce bilan est non exhaustif mais permet de réaliser un focus sur des actions importantes réalisées sur ces thématiques envers les habitants des quartiers prioritaires.

### **Pilier 1 : Améliorer l'insertion économique, l'emploi et l'activité**

Effort Budgétaire communal : 178 935, 83 €

Cette rubrique recouvre les actions menées :

- dans le cadre de l'insertion, la charge restant à assumer par le budget communal pour la rémunération des contrats aidés et les frais d'encadrement qu'ils génèrent s'élève à 18 985,83 €
- par les Centres Sociaux qui perçoivent une subvention versée après signature de contrats d'objectifs, soit 160 000 €

Valorisation de la DSU : 149 435,41 €

Afin de lutter contre le chômage des personnes habitant les quartiers prioritaires faiblement qualifiées et éloignées de l'emploi, un des enjeux phare est de pérenniser la clause d'insertion sur l'ensemble des travaux et services significatifs. En 2016, 11 floiracais dont 13

issus des quartiers prioritaires ont réalisé 11 000 heures de travail dans le cadre de la clause d'insertion.

D'autre part, le plan local d'insertion par l'emploi est un des dispositifs favorisant l'emploi des habitants des quartiers prioritaires notamment les femmes en organisant des parcours d'insertion individualisés et renforcés vers l'emploi. En 2016, 184 personnes sont suivies par le PLIE, 32% habitent les quartiers prioritaires et 33% de sorties positives parmi les habitants des quartiers prioritaires.

Plusieurs actions sont réalisées par des associations sur cette thématique notamment AIM (actions inter-médiation) : 3 floiracais accompagnés, 33% de femmes afin de favoriser le réseau et lever les freins à l'emploi avec un résultat de 50% d'accès à l'emploi.

Par ailleurs, la ville soutien la création d'entreprises pour les habitants des quartiers prioritaires. Hauts de Garonne développement a reçu 49 porteurs de projets floiracais dont 21 femmes et 28 hommes. 63 chefs d'entreprises floiracais sont impliqués dans le réseau de développement de leur activité. 8 entreprises sont engagées dans la charte de la diversité et 3 dans l'accueil des stages de 3<sup>ème</sup>. 14 floiracais ont participé à l'action découverte des métiers et visites d'entreprises dont 4 femmes.

Des permis citoyens sont mis en place par la ville de Floirac afin de développer la mobilité des 18-25 ans ayant un projet professionnel. 6 garçons et 9 filles en ont bénéficié en 2016 dont 7 habitant les quartiers prioritaires et font l'objet d'un suivi par le service médiation. 6 jeunes de 15 à 17 ans habitant les quartiers prioritaires ont réalisé un chantier peinture sur la maison des initiatives, lieu d'innovation sociale et de communication sur le renouvellement urbain du quartier Dravemont.

Un partenariat avec l'association sport emploi a permis d'accueillir 76 stagiaires dont 8 Floiracais dont 5 issus des quartiers prioritaires. La moitié des stagiaires obtiennent une formation diplômante à l'issue de la formation, une passerelle a lieu avec la formation lut et BPJPS.

La ville aide aussi à l'accompagnement au BAFA-BAFD, il y a eu 9 filles et 9 garçons en 2016 ainsi que 4 formations en surveillant de baignade.

La ville de Floirac développe une politique d'insertion en employant des contrats aidés. Sur les 44 personnes en contrat aidé en 2016, 32 femmes et 12 hommes, 26 résident en quartier prioritaire, 11 ont eu des sorties positives (formation qualifiante, contrat de plus de 6 mois). Sur les 30 en CUI en 2016 : 4 sont en cours de CUI, 4 en emplois durable dont 2 titularisés, 5 en formation qualifiante, 8 en CDD, 9 sont sortis du CUI et sont en recherche d'emploi ou autre sortie.

Sur les 14 en emplois d'avenir : 29% sont en CDI, 29% sont encore en emploi d'avenir, 21% en CDD et 21,5% en recherche d'emploi.

Sur cette thématique, les centres sociaux développent des actions d'insertion sociale et professionnelle. Une convention relie la ville de Floirac aux centres sociaux afin de développer des actions auprès des habitants.

Une des actions du centre social du haut Floirac consiste notamment à accompagner les familles dans leur accès aux droits sur des thématiques comme le logement, la santé, l'emploi, les relations intrafamiliales... Une personne réalise spécifiquement des permanences autour de l'insertion professionnelle et sociale et a reçu 89 personnes dont 77 hommes et 52 femmes. Suite à cet accompagnement : 4 CDI, 56 CDD et 14 en formation. 92 enfants sont inscrits à l'accompagnement à la scolarité. La quinzaine interculturelle avait pour thème « les jardins » en 2016. 40 personnes et 4 classes primaires ont fréquenté la quinzaine interculturelle.

Le centre social et culturel du bas Floirac réalise des actions enfance et jeunesse, sur l'alphabétisation, un point info vacances ainsi que des sorties familiales. Un écrivain public est d'ailleurs présent et a reçu 102 personnes pour des courriers divers, lettres de motivation,

dossiers administratifs CMU, APL, MDPH, tribunal, Carsat, logements, impôts, renouvellement de la carte de séjour...

Par ailleurs, un chantier formation organisé par l'institut de formation, commerce et gestion s'est déroulé à la cité du midi en partenariat avec le bailleur ICF et le centre social. Ce chantier a bénéficié à 12 jeunes qui ont préparé le titre professionnel agent de propreté et d'hygiène.

Sur la politique de lutte contre l'illettrisme, 112 personnes ont bénéficié du dispositif d'alphabétisation dont 86 femmes et 26 hommes ; 43 personnes issues des quartiers prioritaires, 25 ont un emploi ou accèdent à une formation suite à cet accompagnement. Le centre social s'inscrit dans les journées nationales d'action de lutte contre l'illettrisme.

## **Pilier 2 : Améliorer le vivre ensemble et la cohésion sociale :**

### **EDUCATION**

Effort Budgétaire communal : 1 158 070,55 €

Valorisation de la DSU : 967 144,21 €

Il s'agit des politiques :

- de favoriser la réussite scolaire et le développement de l'activité des accueils périscolaires et l'aide aux devoirs dans toutes les écoles de la Ville a été confié à l'association des FRANCAS (coût de 545 635,22 €)
- de lutte contre l'illettrisme et de soutien à la lecture menée par la médiathèque (participation restant à la charge de la Ville 612 435,33 €)

A Floirac, quatre groupes scolaires sont situés en zone urbaine sensible sur les six que compte la commune. Le taux de réussite au brevet des collèges sur le collège Rayet en 2016 est de 84,9 % et de 75,3 % sur Mandela en évolution par rapport à 2015.

En 2015, la ville de Floirac a réalisé un projet éducatif de territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Concernant l'éducation, l'objectif est d'améliorer les conditions d'enseignement et de favoriser la mixité sociale dans les établissements scolaires. Les actions de réussite éducative sont priorisées ainsi que celles ayant un objectif d'accès à la culture pour tous. 326 jeunes sont suivis en 2016 dans le cadre du programme de réussite éducative dont 43% de filles et 57% de garçons. Trois séjours de remobilisation scolaire pour 41 élèves habitant les quartiers prioritaires. L'objectif des séjours :

- Remotiver l'enfant
- lui redonner confiance
- lui faire découvrir un univers différent
- lui permettre d'avoir accès à du loisir
- rencontrer d'autres enfants des activités de loisirs
- revoir les bases scolaires de manière ludique et différente

Encadrés par une équipe mixte de professionnels (animateurs et enseignants), les enfants sont amenés à réfléchir sur les freins qu'ils ont pu rencontrer dans leur scolarité l'année précédente afin de tenter de les lever dès la rentrée. Le programme est constitué de la manière suivante : activités de découverte suivis de séances plus scolaire ayant un lien avec le thème des activités. Les séances sont ludiques et les enseignants sont épaulés par les animateurs.

A l'inverse, lors des temps d'activités et de vie quotidienne, les enseignants appuient les animateurs. Chacun vient compléter le travail de l'autre et renforcer ses compétences au profit des enfants.

La ville favorise la réussite scolaire en développant des accueils périscolaires dans toutes les écoles de la ville par les Francas et touchent 663 élèves des quartiers prioritaires dont 355 hommes et 308 femmes et 115 élèves sur l'accompagnement à la scolarité dont 59

garçons et 56 filles. Des multi-activités sont organisés par la ville lors des temps d'activités périscolaires 319 inscrits en maternelle dont 180 élèves dans les écoles des quartiers prioritaires et 391 inscrits en primaire dont 224 élèves dans les écoles des quartiers prioritaires.

Une action a été développée particulièrement avec côté sciences et l'école Pierre et Marie Curie afin de créer un pôle de médiation scientifique. L'objectif est d'apporter la démarche scientifique au plus près des floiracais dans les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire ainsi qu'auprès d'un large public sur la rive droite. Environ 2000 personnes habitants les quartiers prioritaires ont bénéficié de l'action en 2016.

Par ailleurs la médiathèque de la ville permet d'accéder à la lecture et la culture et reçoit 35% des habitants des quartiers prioritaires sur les 4517 inscrits.

Le festival des hauts de Garonne la saison culturelle s'est porté sur la BD, rencontre avec des auteurs : 56 classes notamment des quartiers prioritaires ont fréquenté le festival.

Des lectures tandems seniors (RPA) et enfants (centres de loisirs) sont réalisés et votent pour leur livre préféré : 70 personnes.

## **PREVENTION DE LA DELINQUANCE**

Effort Budgétaire communal : 1 062 442,39 €

Valorisation de la DSU : 887 321,1 €

Les actions spécifiques de prévention menées dans ce domaine avec un accompagnement structurant (effort budgétaire communal de 178 281,47€) et le développement des activités auprès de la jeunesse (à travers l'Accueil Collectif des Mineurs Sans Hébergement en faveur des familles ne partant pas en vacances (restant à la charge de la ville : 484 630 €) constituent la politique de prévention de la délinquance. Elle s'accompagne du déploiement de la police municipale sur le territoire (effort de 232 062,26 €).

Une instance coordonne les actions de prévention de la délinquance sur la ville le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Des comités techniques spécifiques sont organisés avec les partenaires sur la sécurité, la tranquillité publique, la vie des établissements scolaires, l'insertion, les offres de vacances. 36 comités techniques se sont déroulés en 2016 et deux sur la prévention spécialisée. Des interventions ont lieu spécifiquement sur Dravemont de 22h à 2h du matin avec les équipes de médiation de la ville afin de favoriser le vivre ensemble et d'éviter les conflits d'usage autour du centre commercial.

La ville de Floirac accueille les enfants en accueil collectif de mineurs dans hébergement jusqu'à 12 ans, 1734 enfants fréquentent l'ALSH dont 817 filles et 917 garçons.

D'autre part, la ville développe l'ouverture des gymnases pour les personnes 12 à 40 ans : 12 ouvertures et 52 participants en moyenne par ouverture. Des salles de citoyenneté contribuent à prévenir la délinquance des 12-17 ans et ont permis d'organiser des séjours avec eux, il y a eu 7 séjours en 2016, 119 participants dont 75 % venant des quartiers prioritaires. 42 filles et 77 garçons fréquentent les salles de proximité dont 70 habitant les quartiers prioritaires.

La ville accueille également des personnes en travaux d'intérêt général afin de favoriser leur réinsertion, en 2016, 5 personnes majeures ont été accueillies et 1 mineur.

La police municipale de Floirac a réalisé en 2016, 179 procès-verbaux dont infraction routière et stationnement, interventions pour problèmes de voisinage, actes délictuels, vol avec effraction, régulation et police route, doléance sur la voie publique...L'année 2016 est marquée par la mise en place du système de vidéoprotection sur le secteur de

DRAVEMONT et LIBERATION. Ce système est un outil au service de la politique de tranquillité publique et de prévention de la commune. Elle constitue un des instruments du contrat local de sécurité.

Les diagnostics en marchant veillent aussi à réguler des problèmes de délinquance sur la ville. Mise en place de médiateurs de quartier, travail en binôme. 30 médiations nocturnes sur Dravemont.

La création du nouveau service médiation a pour objectif de contribuer : au règlement, à l'apaisement ou encore à la prévention des conflits de la vie quotidienne, à la prévention de la délinquance, à l'intégration des populations en difficultés et enfin au réinvestissement collectif des espaces publics, dans un souci de mixité d'usages et de genres.

L'acte de médiation sociale contribue en ce sens à un processus de création et de réparation du lien social dans lequel un professionnel tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes et les institutions, d'aider à améliorer une relation ou à régler un conflit qui les oppose.

Sur l'accès aux droits, la ville accueille notamment Infodroits qui a réalisé 21 permanences de deux heures, 50 personnes reçues : 39 femmes et 11 hommes ont pu bénéficier de l'aide juridique principalement sur le droit du travail et de la famille.

Le centre d'information du droit des femmes et des familles intervient également sur des permanences spécialisées dans la lutte contre les violences intra familiales. 33 personnes accompagnées dont 29 femmes et 4 hommes dont 10 femmes victimes de violences dans le couple.

Les permanences du CIDFF à la maison de la justice et du droit ont reçus 38 personnes en 2016, 32 femmes et 6 hommes dont 16 personnes en situation de violences.

La ville de Floirac participe également au fonctionnement des permanences de la maison de la justice et du droit des hauts de Garonne. Sur les 4478 entretiens réalisés en 2016, il y a eu 546 Floiracais qui ont été reçus sur le droit de la famille, du travail et privé dont 338 habitant les quartiers prioritaires.

Des permanences d'aide aux victimes ont lieu sur le quartier Dravemont, 60 personnes ont bénéficié de la permanence, 44 femmes et 16 hommes. 49 floiracais ont été reçus par le PRADO. Sur les 60 personnes reçues, 14 sont venues pour des violences volontaires, 7 pour vols, 5 accidents de la circulation, 3 pour atteinte et harcèlement à caractère sexuel, 3 pour menaces et injures...

## **ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE**

Effort Budgétaire communal : 704 035,74€

Cette rubrique recouvre les actions menées par le service des Sports (effort communal de 367 740,98€) et le fonctionnement des écoles d'éveil artistique (participation de la Ville à hauteur de 296 269,93 €).

Valorisation de la DSU : 554 538, 16€

La ville a reçu le label « sport pour tous » ce qui signifie que Floirac développe des animations sportives ponctuelles, une accessibilité aux terrains sportifs, des animations permanentes, un plan de communication « sport santé » et des éducateurs qualifiés « sport pour tous ». La ville a le label 4 étoiles.

Sur la politique sportive, une subvention de 287 000 euros a été versée au club municipal des sports qui recense 2367 licenciés dont 654 femmes et 28 000 euros fléchés à l'entretien des équipements sportifs. Des bourses sport sont accordées à l'année afin de favoriser la pratique sportive des jeunes en difficulté financière : 27 bourses accordées en 2016 dont 10 habitant les QPV.

Sur la piscine municipale qui se situe en territoire de veille, ouverture en été, 20 jours pour les collèges, 4 créneaux pour les centres sociaux, 8 pour les crèches et RAM, 25 créneaux pour les ACMSH, 79 entrées pour les points fort animation.

12 000 entrées dont 54 % habitant Floirac, 52% de filles et 48 % de garçons.

Sur le point animation du domaine de la Burthe, plus de 20 enfants accueillis, 21 groupes de 10 à 15 enfants, 17 jours d'intervention sur l'été, 1 éducateur recruté ponctuellement pour l'encadrement de la course d'orientation.

Des séjours sportifs et culturels sont organisées notamment en Grèce, à l'île d'Oléron et à la roche Chalais. Ces séjours ont bénéficié à 88 jeunes, 44 filles et 44 garçons dont 21 résident en quartiers prioritaires. Ces jeunes ont pu réaliser des activités comme la voile, le canoë, l'équitation, des visites culturelles comme le musée de la mer...

Des séjours ont lieu aussi avec l'ACMSH à Meschers pour les 5-6 ans : 12 enfants et à Hendaye pour les 8-9 ans : 12 enfants.

Sur la politique culturelle et artistique, l'école de musique et de danse recensent 386 élèves dont 231 en musique et 155 en danse dont 28 filles habitant les quartiers prioritaires et 12 garçons en musique et 31 filles habitant les quartiers prioritaires en danse. Un dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DEMOS) a permis à 15 jeunes habitant les quartiers prioritaires de bénéficier de cette action en partenariat avec l'opéra national de Bordeaux, Conseil Départemental, Métropole et ville de Bordeaux. Création d'un orchestre de cent-vingt musiciens avec des enfants éloignés de toute pratique musicale. Ce projet est sur trois ans durant lesquels les enfants bénéficieront d'un apprentissage musical par l'orchestre avec une sensibilisation à la danse et au chant.

Un projet d'orchestre à l'école Camus situé en quartier prioritaire concerne 29 élèves afin de renforcer l'éducation artistique des élèves éloignés de la culture musicale.

Sur les découvertes instrumentales proposées dans le cadre des parcours culturels animés par des enseignants de l'EMMD (flûte traversière et saxophone) : 136 enfants inscrits de l'école Curie et Camus en quartier prioritaire.

La ville développe également une programmation culturelle : 7157 personnes ont pu assister à un spectacle dont 458 collégiens, 862 scolaires, 127 lycéens, 114 de la MDSI, 31 enfants de la réussite éducative, 262 des centres sociaux. 8 classes maternelles et 19 classes élémentaires en quartiers prioritaires ont bénéficié des parcours de découverte des arts de la scène. Au total, 7157 personnes ont assisté à une représentation. 4191 personnes ont eu accès à un tarif gratuit et 592 à un tarif réduit (minima sociaux, demandeurs d'emplois, moins de 18 ans).

Il y a eu 34 dates de manifestations tout public ou scolaire en 2016 (événement patrimonial, théâtre, danse, cirque et arts de rue, musique.)

### **Petite enfance**

Effort Budgétaire communal : 918 761,83€

Le total des charges prises en compte pour l'ensemble de ces actions à travers la subvention communale s'élève à 4 811 824,63 €.

Valorisation de la DSU : 767 289,34 €

D'après l'étude des besoins sociaux de la commune en 2010 on recense 6684 ménages dont 67% constitués de familles. 21% sont des familles monoparentales notamment 15% des familles avec des enfants de moins de 3 ans sont des familles monoparentales. Le niveau des ressources des familles allocataires de la commune est plutôt faible. En effet plus de 30% des familles ont un quotient familial inférieur à 500 euros. Le travail à temps partiel est plus étendu chez les femmes.

34% des enfants de moins de trois ans ne s'inscrivent pas dans des dispositifs de garde ou de scolarisation.

L'augmentation des demandes de garde à temps partiel et des demandes dites « exceptionnelles » à temps partiel ou complet (formation, recherche d'emploi, etc.), le changement des modalités du congé parental (durée de 2 ans seulement au lieu des 3 ans autorisés jusqu'en 2014) nous a amenés à repenser nos équipements en créant un nouvel équipement résultant de la fusion de la crèche collective et la halte-garderie « Nicolas et Pimprenelle » qui occupent des locaux communs.

Le nouvel établissement a ouvert le 4 janvier 2016, il accueille les enfants de 3 mois à trois ans, uniquement les enfants des familles domiciliées à FLOIRAC et qui ont été admis suite aux commissions d'attribution des places.

L'établissement est un service multi-accueil régulier de 60 places dont 15 places peuvent être proposées pour de l'accueil occasionnel et/ou d'urgence.

Il y a 3 modes de garde différents sur Floirac :

- mode d'accueil collectif : multi-accueil : 60 places, Mini-crèche : 20 places ; 3 places multi-Accueil Dolto
- mode d'accueil familial crèche familiale : 75 places
- assistantes maternelles indépendantes : 377 places

26% des enfants habitent en quartier prioritaire et fréquentent la mini crèche, 20% des enfants des quartiers prioritaires sur la crèche familiale et 29% des enfants en quartier prioritaire au multi-accueil.

65 familles sur 137 familles avec un tarif inférieur à 1 euro sur le multi-accueil, 50 sur 108 en crèche familiale, 16 sur 35 à la mini-crèche.

72 assistantes maternelles en 2016 ont fréquenté le RAM, 118 enfants accueillis, 140 ateliers organisés en 2016 (ateliers éveils, psychomotricité, éveil musicale, art plastique...).

Un lieu d'accueil parents-enfants est ouvert tous les jeudis de 15h à 17h entre 15 à 35 participants par séance.

### **Pilier 3 : Poursuivre et favoriser l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants**

Le total des charges relatives aux actions de la vie locale s'élève à 346 330 €.

Valorisation de la DSU : 289 193,68 €

Sur ce pilier la ville en partenariat avec la métropole pilote les projets de renouvellement urbain, la ville accompagne ces projets à travers la participation des habitants et la gestion urbaine de proximité.



Le réseau Entraide et Solidarité est une démarche participative et concertée menée par un collectif d'acteurs locaux et d'habitants initiée par le centre social du haut Floirac. L'objectif de ce projet fut d'impulser une nouvelle dynamique dans la gestion patrimoniale et développer avec le tissu associatif local et le bailleur, la mise en place d'actions concrètes de lien social et d'amélioration du cadre de vie. Les axes principaux de ce projet ont été essentiellement de travailler sur une identité résidentielle homogène, pacifiée et singulière. Il a été construit dans l'attente du projet de renouvellement urbain de ce quartier.

Plusieurs actions ont été réalisées au sein de la résidence Blaise-Pascal-Corneille qui se situe au cœur du quartier en question :

- Janvier-Février 2016 : projet d'accompagnement autour de la réduction de consommation d'eau en développant une participation active des habitants dans la réalisation d'une plaquette ludique de sensibilisation à la facture d'eau. 5 habitants ont participé à ce projet.
- Mars 2016 : création du logo des habitants par les habitants : 3 adultes et 3 enfants.
- Avril 2016 : opération « je nettoie mon quartier » : action de nettoyage en pied d'immeuble des parties communes (parking, square,) dans une ambiance conviviale et festive, avec les habitants : 15 habitants, 32 enfants et 18 partenaires.
- Mai 2016 : opération « je fleuris mon quartier » : action d'embellissement des pieds d'immeuble avec des bacs à fleurs et des massifs de plantes (fleurs colorées et micro jardins aromatiques) : 1 habitant et 1 chantier éducatif de 4 jeunes.
- Mon quartier à la radio : 2 habitants.
- Juin à septembre 2016 : opération « j'embellis mon quartier ». L'idée fut de proposer un travail de réalisations plastiques associant les habitants dans les 6 halls d'entrées en utilisant différents supports : fresques, réalisation en volume, photos d'intérieur d'appartements, affiches sur le vivre ensemble : 190 habitants. Une réflexion a été menée avec le groupe de travail et les locataires autour du « vivre ensemble », de la cohésion sociale pour favoriser l'expression et la démarche participative, valoriser les individus et créer du lien. Préalablement, le bailleur Aquitanis a rénové tous les supports devant accueillir les réalisations graphiques (les peintures et carrelages de chaque entrée). Il s'agissait de « remettre du beau » dans tous les halls d'entrée et de démontrer que même si la résidence est très dégradée, certains habitants prenaient soin de leur appartement et étaient fiers de les montrer et de participer à l'embellissement de leurs entrées.

La mise en place de la maison des initiatives a commencé en 2016 afin de co-construire le projet urbain avec les membres de la société civile, le conseil citoyen et les partenaires du projet. Ce lieu vise à recueillir dans un même espace les idées et les propositions d'évolution urbaine, soutenir la création d'activités avec les permanences du social lab et réinvestir l'espace public.

Des actions de gestion urbaine de proximité sont fléchés au titre de l'exonération de la taxe foncière sur le patrimoine bâti entre la ville, l'Etat et les bailleurs afin d'améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants des quartiers prioritaires.

Douze diagnostics en marchant ont été réalisés en 2016 dont six en quartiers prioritaires.

#### **Pilier 4 : Réintroduire les valeurs républicaines et la citoyenneté**

C'est quoi ma république, cette action a bénéficié à 40 jeunes dont 15 filles et 28 habitants les quartiers prioritaires. Cette action vise à rapprocher les jeunes des institutions en leur faisant visiter et comprendre le fonctionnement des institutions et instances de démocratie tels que les conseils municipaux, l'assemblée, le sénat...Des temps d'échanges sur les notions de citoyennetés, d'engagements, de valeurs ont couronné les différentes étapes de cette action.

La ville développe la démocratie participative en créant des conseils de quartiers : deux concernant notamment les quartiers prioritaires ; espaces privilégiés de démocratie participative et d'initiatives citoyennes associant les habitants à la vie de la commune. Il se réunit à l'initiative des habitants ou sur proposition de la Ville. Lieu de débats et d'échanges autour de projets partagés sur tous les sujets touchant à la vie locale. Le conseil de quartier vise à contribuer à l'amélioration du cadre de vie et au renforcement du lien social. La ville a en réflexion la mise en place d'un guide des démarches participatives et d'un budget participatif afin de développer la participation citoyenne.

Les conseils citoyens Dravemont et Jaurès sont mis en place et sont force de proposition sur leur quartier tant en terme de gestion urbaine de proximité que d'avis sur les projets relevant de la politique de la ville (projet de rénovation urbaine, rapport sur la dotation de solidarité urbaine, participation aux instances du contrat de ville, conseil local de prévention de la délinquance...).

La ville de Floirac développe une politique d'accueil du public handicapé dans une démarche citoyenne et républicaine. L'accueil du public en situation de handicap a pour objectif l'insertion sociale de ce public et la lutte contre les inégalités. Ainsi dans les accueils collectifs sans hébergement la ville de Floirac a accueilli 17 enfants en situation de handicap en 2016. Un animateur est référent par enfant avec un protocole d'accueil spécialisé afin de veiller à son épanouissement dans la structure.

Vu le décret n° 2015-1118 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville prévu à l'article L1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport métropolitain sur la politique de la ville 2015-2016 ;

Vu le rapport présenté ci-dessus ;

Vu l'avis de La commission Sports Jeunesse Citoyenneté, Politique de la Ville et Démocratie Participative du 14 septembre ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

**PREND ACTE** de l'utilisation des fonds reçus au titre de la D.S.U. au cours de l'année 2016.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour qu'une synthèse des actions engagées par les Communes du Département bénéficiaires de la Dotation de Solidarité Urbaine, soit transmise au Comité des Finances Locales.

|                      |
|----------------------|
| Nombre de votants :  |
| Suffrages exprimés : |
| Pour :               |
| Contre :             |
| Abstention :         |

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus*

*Et ont signé au registre les membres présents*

**POUR EXTRAIT CONFORME :**

**A la Mairie de FLOIRAC, le 2 Octobre 2017**

**Le Maire,**



**Jean-Jacques PUYOBRAU**